

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Lignières / Sancoins Torteron / Sancergues

Mardi 13 h 30 - 16 h 50
Mercredi 8 h 30 - 11 h 50
Jeudi 13 h 30 - 16 h 50
Vendredi 8 h 30 - 11 h 50
Samedi 13 h 30 - 16 h 50

Charenton-du-Cher / Nérondes Saint-Maur / La Guerche-sur- l'Aubois

Mardi 8 h 30 - 11 h 50
Mercredi 13 h 30 - 16 h 50
Jeudi 8 h 30 - 11 h 50
Vendredi 13 h 30 - 16 h 50
Samedi 8 h 30 - 11 h 50

Blet

Mercredi 14 h 00 - 16 h 00
Samedi 10 h 00 - 11 h 50

Ouroüer-les-Bourdellins

Samedi 8 h 00 - 11 h 30

Drevant

Du lundi au samedi
8 h 30 - 11 h 50 et 13 h 30 - 17 h 20

Levet

Mercredi 8 h 30 - 11 h 50
Vendredi 8 h 30 - 11 h 50
Samedi 13 h 30 - 16 h 50

Attention :

En raison des congés de fin d'année les
jours d'ouverture risquent d'être modifiés.
Veuillez consulter le site internet
du syndicat (smirtom-stamandois.fr)
ou appeler le syndicat au 02 48 60 66 89



Bigny-Vallenay

Mardi 13 h 30 - 16 h 50
Jeudi 8 h 30 - 11 h 50
Samedi 8 h 30 - 11 h 50

Venesmes

Mardi 8 h 30 - 11 h 50
Mercredi 13 h 30 - 16 h 50
Jeudi 13 h 30 - 16 h 50
Vendredi 13 h 30 - 16 h 50
Samedi 8 h 30 - 11 h 50



ZA AVENUE GERARD MOREL 18200 DREVANT
TELEPHONE: 02.48.60.66.89
E-MAIL: secretariat@smirtom-stamandois.com
SITE INTERNET: www.smirtom-stamandois.fr

LES ADRESSES

LIGNIERES (18160) : Route de Bourges

SANCOINS (18600) : Zone Artisanale

Dechetterie Station D'épuration

TORTERON (18320) : Route du Cuffy

SANCERGUES (18140) : Départementale 6

CHARENTON-DU-CHER (18210) : Rte de Charenton

NERONDES (18350) : Chemin de la Digue

SAINT-MAUR (18270) : Les Chaillots

LA GUERCHE (18150) : 9-5 Rue Pierre Boucher

BLET (18350) : Route de Chalivoy

OUROUËR (18350) : Ateliers Municipaux

DREVANT (18200) : Route de Montluçon

LEVET (18340) : 9078F Rte de Saint-Florent

BIGNY-VALLENAY (18190) : Rte de Crezancay

VENESMES (18190) : Zone Artisanale, Les Rolets



ACCEPTÉ EN DÉCHETTERIE



GRAVATS : valorisés en remblais.



DÉCHETS VERTS LIGNEUX : transformés (bûchettes, granulés, plaquettes ou paillage agricole).



DÉCHETS VERT NON LIGNEUX : destinés au compostage.



MÉTAUX + DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : triés par le syndicat puis recyclés.



GRANDS CARTONS : neuf vies en cartons.



BOIS : fabrication de nouveaux produits.



ENCOMBRANTS : enfouis sur l'installation de stockage des déchets non dangereux de Gournay (36).



HUILES ALIMENTAIRES : recyclées en matières premières.



PNEUS : de véhicules légers, entiers et sans jante (limite de 4). Transformés en matière première.



DÉCHETS DANGEREUX : rendus inoffensifs ou recyclés.



RADIOGRAPHIES : traitées et recyclées par une filière spécialisée.



AMPOULES : traitées puis recyclées.



MOBILIER : démantelé puis trié par matière.



DÉCHETS DE SOINS : pour savoir où les déposer : www.dastri.fr



BOUTEILLES DE GAZ : pour savoir où les déposer : www.cfbp.fr



EXTINCTEURS : repris par le vendeur pour être recyclés.



PNEUS DE TRACTEURS, POIDS LOURDS, KARTS, ... : repris par le vendeur pour être recyclés.

CAS PARTICULIER



AMIANTE LIÉ : enfoui au centre de stockage des déchets. Repris seulement dans les déchetteries de Charenton-du-Cher, La Guerche-sur-l'Aubois, Bigny-Vallenay et Saint-Maur.

Le SMIRTOM peut décider de fermer une déchetterie si des incivilités sont rapportées par les gardiens.



Le SMIRTOM propose un service de location de bennes (pour gravats, déchets verts, déménagement,...)
Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat (02.48.60.66.89)